

**Motion votée à l'unanimité par le conseil d'administration  
de l'université de Tours sur le projet de masterisation**

**Le Conseil d'Administration de l'Université François-Rabelais de Tours condamne les propositions des ministères. Celles-ci ne permettent pas d'assurer une formation de qualité pour les futurs enseignants, ni de mettre en place des masters qui répondent aux critères de qualité communs à tous les masters depuis le LMD.**

**L'Université de Tours rappelle son engagement à préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement et aux concours qui y mènent, en partenariat avec l'IUFM de l'Académie et en collaboration avec l'Université d'Orléans.**

**La mastérisation de la formation des futurs enseignants nécessite un cadre qui permette l'acquisition des savoirs disciplinaires, associée à une formation à la recherche, et des compétences professionnelles tant théoriques que pratiques (stages obligatoires en responsabilité et encadrés).**

**L'Université de Tours constate qu'une telle mastérisation ne peut être mise en place tant que deux verrous ne sont pas levés : la place des concours dans l'année de M2 et le caractère obligatoire des stages au cours du master pour les futurs candidats aux concours.**

**L'Université de Tours exige des ministères les modifications qu'impose la nécessité de doter la Nation d'enseignants de grande qualité.**